

Société de Gériatrie et de Gérologie d'Ile de France

Un poisson de mars pour dénoncer la désertification médicale

L'humour, la petite commune de Bretagne La Roche-Derrien n'en a pas manqué pour alerter sur sa difficulté à recruter un médecin.

Le 17 mars, les médias régionaux et nationaux ont relayé une information surprenante décrivant la triste réalité des déserts médicaux en zone rurale. Le maire du village annonce l'embauche d'un druide soignant « les troubles du corps et de l'esprit par les forces naturelles », pour remédier à la pénurie de médecins. En effet, bientôt dépourvu de son dernier praticien, l'élu, soucieux de préserver l'accès au soin, explique que son agglomération de commune compte actuellement 2 médecins pour 5000 habitants, la moyenne nationale était en 2013 de 3,2 médecins pour 1000 habitants.

Après de nombreuses publications infructueuses dans la presse, la mairie a utilisé le site « le bon coin » pour trouver son docteur, en vain. Elle n'a donc pas hésité quand une agence de communication lui a proposé ce canular comme stratégie publicitaire. La dépêche bretonne a déferlé dans les médias soulevant une vague d'offuscation amusée. Finalement, avoir un druide n'est-il pas préférable à ne pas avoir de médecin ? Face à l'ampleur de la tempête, le maire a avoué dès le lendemain qu'il s'agissait d'une farce.

Cette municipalité des Côtes-d'Armor montre que l'épineux problème de la désertification médicale n'est pas résolu. Et pour les gériatres ?

Carine BRUNEL



Éditorial :

Les UCC* sont-elles utiles ?

Nées du plan Alzheimer 2008-2012, les UCC devaient apporter une réponse au désastre provoqué par les troubles du comportement fréquents observés dans cette maladie, tant chez les malades, que chez leurs proches ou chez les soignants. Elles ont été conçues comme des unités de SSR où intervient une équipe multidisciplinaire formée à la prise en charge des troubles du comportement.

Une équipe de Nancy vient de publier dans la revue de gériatrie une évaluation de 23 patients, 5 mois au moins après qu'ils soient sortis de l'UCC. 14 femmes et 9 hommes, d'âge moyen 79 ans, avec un MMSE moyen de 12,1 ont ainsi été l'objet d'un questionnaire téléphonique réalisé auprès de leurs proches, soignants ou familles. Parmi ces malades, 15 venaient du domicile (EHPAD compris), 7 du court séjour et 1 du SAU. Le score NPI passait de de 35 à l'entrée dans l'UCC à 14,5 à la sortie et à 18 à 5 mois après la sortie. Les bénéfices les plus importants concernaient l'agitation et l'agressivité, les idées délirantes.

Il est donc plutôt rassurant d'observer une amélioration des troubles du comportement qui n'est pas trop « volatile » après un séjour en UCC. Il s'y ajoute, dans cette étude, un faible taux de ré-hospitalisations, où le facteur pronostique est un score bas au MMSE. On remarquera enfin l'utilisation des psychotropes qui augmente durant le séjour, passant de 2,7 psychotropes par patient à l'entrée, à 3 à la sortie. Il reste à discuter de ce qui est réellement fait dans ces UCC, ce qui est sans doute très variable, de même que l'attitude des médecins vis-à-vis de l'emploi des psychotropes, ici plus élevé que dans d'autres travaux semble-t-il. Enfin, ces unités étant peu nombreuses, le SSR, à l'avenir sombre, ne devrait-il donc pas évoluer en partie vers des « UCC like » ?

Olivier HENRY

*Unités cognitivo comportementales



Technologies d'assistance dans la maladie d'Alzheimer : l'enquête ITHACA

Enquête Nationale en ligne sur les aides technologiques dans la maladie d'Alzheimer

Malgré le développement des aides technologiques pour la santé et l'autonomie (ordinateurs, tablettes, robots d'assistance...), celles-ci restent très peu intégrées dans la prise en charge des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Afin de mieux comprendre les déterminants de l'utilisation des aides technologiques dans l'accompagnement de ces personnes, l'équipe du laboratoire LUSAGE du Pr. Anne-Sophie Rigaud (pôle de gérontologie de l'hôpital Broca) lance l'enquête en ligne ITHACA. Cofinancée par l'association France Alzheimer et la Fondation de France, cette courte enquête anonyme est destinée aux personnes impliquées à titre professionnel ou personnel dans l'accompagnement ou la prise en charge de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Pour participer à ITHACA, cliquez ici.

Matthieu PLICHART



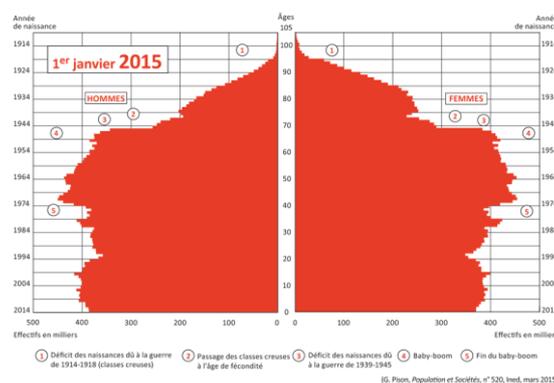
La mortalité va-t elle continuer à augmenter en France ? (source INED, mars 2016)

En 2015, le nombre de décès est de 587 000, dans un contexte de grippe plus meurtrière, d'une canicule en juillet et d'une vague de froid en octobre, ce qui a été discuté dans notre lettre n°4 du 15 février 2016. Ce nombre de décès va-t-il continuer à augmenter ?



Depuis 1946, le nombre de décès en France est stable autour de 550 000 ou un peu moins. Pourtant, la population est passée de 40 à 64 millions, mais l'allongement de la vie, avec une espérance de vie à la naissance qui augmente de 62,5 ans à 82,3 ans a permis un maintien du nombre de décès avec une augmentation de la population. On notera aussi l'arrivée aux grands âges, des classes creuses nées pendant la première guerre mondiale qui explique même certains chiffres de décès en baisse entre les années 1980 et 2000.

La pyramide des âges de la population française, n'est plus une pyramide, les premiers de la génération des Baby-boomer atteindront 70 ans en 2016, l'arrivée de ces générations aux âges où se concentrent les décès, permet de prévoir une forte augmentation des décès avec des chiffres évoqués de 770 000 décès en 2050.



L'année 2015, avec ce contexte particulier, annonce bien à moyen terme une réelle augmentation des décès annuels en France et donc l'organisation de la prise en charge des soins qui entourent ceux-ci. Mais quel sera, une fois encore, le poids des affections chroniques dont la prévention est au point mort?

Sylvie HAULON

A noter : 7 avril 2016

Journée: "plaies chroniques et personnes âgées" (voir ci-contre).



13h30 hôpital E.Roux 94450
Limeil-Brevannes

22 juin 2016

Journée de la SGGIF, Paris

Sites web 2016

Informations en gériatrie :
www.geriatrieonline.com

Informations sur les réformes
administratives et la santé
www.connexite.fr/

Campagne « pare à chute » ARS
ars-iledefrance.fr/pare_a_chute/

Guide du bon usage des examens
d'imagerie médicale
<http://gbu.radiologie.fr/>

Observatoire régional de la santé
<http://www.ors-idf.org>

Observatoire vieillissement et
société (Québec)

www.ovs-oas.org/

Exprimez-vous !

Nous souhaitons que vous puissiez vous exprimer, sous deux modalités :

Soit par un commentaire court sur un sujet précédemment traité, sans excéder 80 mots ou 500 caractères ;

Soit par la présentation d'une activité, d'un établissement, d'un service, d'un métier, d'une formation, d'un événement, d'une fonction, portant sur la gériatrie et/ou la gérontologie en Ile de France, au mieux en moins de 200 mots ou 1200 caractères ;

En mentionnant dans les deux cas vos fonctions et coordonnées, à adresser à : secretariat@sggif.org

Séance d'information

Avec le Parrainage de la SGGIF



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son soutien aux actions de formation et d'information aux professionnels de santé, les laboratoires ConvaTec, spécialistes de la cicatrisation et de la stomathérapie depuis plus de 30 ans, ont le plaisir de vous convier à la réunion d'information qui aura lieu le :

Jeudi 7 Avril 2016, de 13H30 à 15H ou de 15H30 à 17H
HOPITAL EMILE-ROUX, (HÔPITAUX UNIVERSITAIRES HENRI MONDOR, AP-HP)
Salle de FONTENELLE
Bâtiment les MENAGES
94450 LIMEIL BREVANNES

Sur le thème suivant :

« Plaies chroniques et personnes âgées : Le quotidien »

Animé par le Docteur Sylvie HAULON,
Gérialre, chef de service Hôpital Emile-Roux

« Ateliers pansements »

« animés par Corinne FALCO CHABRAN et Sophie FAVRE »
« Laboratoires ConvaTec »

Les frais de restauration seront pris en charge par notre laboratoire.

Merci de confirmer votre présence par e-mail ou téléphone auprès de
Corinne FALCO CHABRAN 0635151183 corinne.falco-chabran@convatec.com

avant le 30/03/ 2016, à l'aide du coupon ci-dessous :

Je souhaite assister à la réunion du 7 AVRIL 2016 à la session de 13H30... 15H30...

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____ e-mail * : _____ Signature : _____

* Si vous souhaitez recevoir les informations sur les produits et/ou les services des Laboratoires ConvaTec par e-mail.

Les Laboratoires ConvaTec utilisent des fichiers informatisés susceptibles de comporter des informations à caractère personnel concernant les membres des professions de santé. Ces fichiers sont déclarés auprès de la CNIL. En application des dispositions des articles 34 et suivants de la Loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, chaque membre des professions de santé dispose d'un droit d'accès et de rectification de ces données auprès des Laboratoires ConvaTec. Cette invitation valant convention sera, avant chaque date de mise en application, transmise par les Laboratoires ConvaTec, au Conseil de l'Ordre compétent, conformément à l'article L. 4113-6 du Code de la Santé Publique. La présente invitation ne donne pas accès aux formations dispensées dans le cadre du Développement Professionnel Continu (DPC). Tous frais relatifs à cette catégorie de formation est à votre charge exclusive.



Laboratoires ConvaTec – Immeuble le Sigma – 90 bd National – 92250 La Garenne Colombes
Tél : 01 56 47 18 00 – Fax 01 47 78 40 00
S.A.S.au capital de 40 000€ - R.C.S. Nanterre B318 209 251 – SIREN 318 209 251